

T 1645

DE

# MILITAIRE SPECTATOR.

(Achtste Jaargang.)

## TIJDSCHRIFT

VOOR HET

### NEDERLANDSCHE LEGER.

Want mijn gewisse zal mij dien mildelijk loonen, met getuighenis  
dat ick mij eenighzins jeeghens mijne Landsliden heb gequee-  
ten, helpende hen aan middel om een' rijken schat van tijdt  
te besparen: dewijl zij de stof en omstaandigheden van een  
zeer breeden handel kunnen plukken uit een beknopt bundel  
van blaaden.

HOOFT.

HOOFD-REDACTEUR

J. C. VAN RIJNEVELD,

*Math. Mag. Phil. Nat. Doctor, Ridder der Militaire Willems-orde 4de klasse, 2de Kapitein der Rijdende  
Artillerie, Lid van de Hollandsche Maatschappij van Wetenschappen te Haarlem, en van het  
Provinciaal Utrechtsche Genootschap van Kunsten en Wetenschappen.*

### ACHTSTE DEEL.

(MET PLATEN.)



B R E D A,  
BROESE & COMP.

1840.

En résumé , il est temps que la législature prenne en main  
les intérêts de l'armée . On la désaffectionne , on lui fait croire  
que la constitution lui est contraire .

J. AMBERT.

# REGISTER

VAN DEN INHOUD, DES ACHTSTEN DEELS VAN DEN MILITAIREN SPECTATOR.

## Achtste Jaargang.



<i>Alexander der Nederlanden</i> (Benoeming van Z. K. H. Prins) tot chef van het nieuwe russische dragonder-regiment. . . . .	Bladz. 88.	Duitsche staten-verbond (de aard, zamenstelling van het) . . . . .	Bladz. 1.
Armée (Lettres à l') par Joachim Ambert. . . . .	246.	Galvanische electriciteit (Proeven om buskruiddadingen onder water door middel der) te ontsteken, door den kol. Pasley. . . . .	254.
Bergen-op-Zoom (Verhaal van de bestorming der vesting) in het jaar 1747. . . . .	13.	Help u — de Hemel zal u bijstaan. . . . .	86.
<b>Berigten (Officiële):</b>		<b>Krijgswezen:</b>	
1. Besluit van 6 Julij 1839 , n°. 43. . . . .	22.	1. Van het Duitsche Staten-verbond. . . . .	1.
2. Algemeene Order voor het leger van 12. Julij 1839. . . . .	22.	2. Van Oostenrijk. . . . . Bladz. 46, 67, 90, 112, 155.	
3. Circulaire aan de artillerie-korpsen. . . . .	22.	Krijgskundig letternieuws:	
4. Besluit van 11. Julij 1839 n°. 96 en volgende. . . . .	43.	Encyclographie des sciences militaires. . . . .	108.
5. . . . . 26. Augustus 1839 n°. 72. . . . .	66.	Lezers (Aan de) van den M. S. . . . .	245.
6. . . . . 8. October 1839 n°. 115. . . . .	110.	Littérature Militaire. . . . .	61.
7. . . . . 25. . . . . 1839 n°. 127. . . . .	110.	Matigheidskuur (Engelsche) . . . . .	87.
8. . . . . 28. . . . . 1839 n°. 120. . . . .	110.	Mazagran (Een voorbeeld tot navolging, ontleend uit de verdediging van) . . . . .	213.
Bouwkunst (Denkbeelden oyer het Handboek der schoone) van J. J. Penn. . . . .	264.	Mijnboor (Over het gebruik en de zamenstelling der Russische. . . . .	27.
Berigten. (Gemengde) . . . . .	265.	. . . . . (Over de Nederlandsche) . . . . .	254.
Bewapening (Nieuwe) der infanterie. . . . .	259.	Montering der O. I. artillerie. . . . .	176.
Bezuinigingen (Iets over de) in het leger. . . . .	154.	Percussie-geweren (Invoering der) bij het Pruissische leger. . . . .	88.
Bijdragen tot de krijgsgeschiedenis van Néerlandsch Indie:		. . . . . als oorlogs-wapen in Indie gebruikt. . . . .	
1. Eerste bijdrage. Levensschets van den 1 <sup>sten</sup> luitenant Engelbert van Bevervoorden. . . . .	53.	Projectielen (over het ontledigen van holle). . . . .	128.
2. Tweede bijdrage. Terugtogt van Bonjol. . . . .	123.	Reglement (Beoordeeling over de waarde van ons kavallerie-) . . . . .	83.
<b>Boekbeoordeeling:</b>		Reizen (Iets over het nut van het) . . . . .	
1. Bijdrage tot de krijgsgeschiedenis van Napoleon Bonaparte, door E. van Löben Sels, 1 <sup>ste</sup> deel. . . . .	138.	Ricochetschoten (Iets over den oorsprong of eerste aanwending van de) . . . . .	30.
2. . . . . 2 <sup>de</sup> deel. . . . .	172.	Rigten (Iets over het) van het geschut op de kust-batterijen. . . . .	26.
3. Proeve eener verhandeling over de kust-verdediging, door J. M. Engelberts. . . . .	109.	Rijkunst (Eenige aanmerkingen op het onderrigt in de) bij de Nederlandsche troepen. . . . .	23.
4. De vertaling van de geschiedkundige werken van den Pruissischen generaal von Clausevitz, door E. A. Brouwer. . . . .	197.	Stanislaus-orde (wijziging der statuten van de) . . . . .	103.
Budget van corlog. (Kan de Militaire Spectator optreden bij de beraadslagingen over het) . . . . .	132.	Uityallen (Iets over de) bij eene belegerde vesting. . . . .	88.
Celebes. (Veldtogt der Nederlanders op het eiland) in de jaren 1824 en 1825. Bladz. 107, 119, 134, 158, 177, 199 en 221.		. . . . . (Over het nut der) bij het verdedigen van vestingen. . . . .	194.
<i>Chassé</i> (Iets over de benoeming van Z. Exc. den Genl. Baron tot lid der Eerste Kamer. . . . .	86.	. . . . . (Eenige overwegingen rakende het artikel: Iets over de) bij eene belegerde vesting. . . . .	217.
Daken (over het maken van) van gebogen greenen juffers tot dakschoelen. . . . .	123.	<i>Valée</i> (De maarschalk) te Algiers. . . . .	240.
		Vuurwerkerij. . . . .	255.
		Vuurpijlen. (Over de stijghoogte der) . . . . .	84.
		IJzerbanen (Over het nut der) voor de militaire transpor-ten. . . . .	87.
			88.

# M O T T O ' S

AAN HET HOOFD VAN ELK NOMMER DES ACHTSTEN DEELS GEPLAATST.

I. Daar de Vorst zich self mede moet, dat moet wat in hebben.

P. Cz. HOOFT.

II. Menschen und Bücher müssen in mehr als eine Korrektur gelangen um die Errata zu verleihren.

JEAN PAUL.

III. Les rois n'ont de soutiens, Prince, que les soldats,  
Et l'arbitre de tout est le Dieu des combats.

LEMERGIER, *Frédegonde*.

IV. L'armée est la force de l'état à l'extérieur comme au dedans. Ainsi le patriotism nous prescrit de vouloir tout ce qui peut rendre l'armée forte, de fuir tout ce qui tendrait à l'affaiblir.

A.-L. BLONDEL, *Coup d'œil sur les devoirs et l'esprit militaires*.

V. Quels soutiens cependant trouve-t-il dans ses efforts? Il doit lutter de son exemple et de son influence contre le découragement qui saisit le soldat et les comparaisons déroutantes l'environnent.

A.-L. BLONDEL, *Coup d'œil sur les devoirs et l'esprit militaires*.

VI. Est-il donc vrai que la patrie nous tienne quittes? Parce qu'elle ne demande plus de sang, n'impose-t-elle plus de devoirs, n'exige-t-elle plus de sacrifices? N'avons nous plus qu'à faire pour de l'argent ce que le garde national fait pour rien? Est-il vrai qu'enfants déshérités de glorieux pères, il ne nous reste qu'à trainer de garnison en garnison une humiliante inutilité? A coté du citoyen qui s'ennoblit par le courage civil, la profession du militaire a-t-elle cessé d'être noble? En face de dévouements payés au poids de l'or, perd-il le droit de parler de dévouement?

A.-L. BLONDEL, *Coup d'œil sur les devoirs et l'esprit militaires*.

VII. Le soldat, c'est cet homme qui, seul dans ce temps de houteux égoïsme, sacrifie ses affections, ses intérêts et sa liberté sans aucune compensation; c'est cet homme qui, pauvre parmi les pauvres, donne à l'état peut-être plus que les élus de la fortune; et il donne le travail des plus belles années de sa vie.

Et qu'ont-ils à espérer, ces soldats que certaines gens n'estiment que ce qu'on les paie? Rien pendant leur vie, et pas même le linceul s'ils succombent, pas de cercueil, pas de tombe: la place de leurs os sera même ignorée.

Puis il se trouvera parmi les habitants des cités qu'ils ont sauvées, des campagnes qu'ils ont défendues, des gens à la voix haute, gens qui payèrent pour se faire remplacer à la bataille, qui demanderont gravement et sans rougir, à quoi sert le soldat, et qui renieront, seulement envers lui, les dettes de la patrie.

J. AMBERT.

VIII. Toutes choses ont leur progrès. Du temps de Montaigne, un vilain, son seigneur le voulant tuer, s'avisa de se défendre. Chacun fut surpris, et le seigneur surtout, qui ne s'y attendait pas, et Montaigne qui le raconte. Ce manant devinait les droits de l'homme. Il fut pendu, cela devait être. Il ne faut pas déranger son siècle.

Laissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous prendre, mais publiez votre pensée. Ce n'est pas un droit, c'est un devoir, étroite obligation de qui-conque a une pensée de la produire et mettre au jour pour le bien commun. La vérité est toute à tous.

IX. Het styft zeer, in eenigh ampt, 't zy van coriooghe oft ander, 't oogh op een daperen voorganger te hebben.

P. L. COURIER.

X. L'homme soldé, le soldat, est un pauvre glorieux; victime et bourreau, honte émissaire, journallement sacrifié à son peuple, qui se jout de lui; c'est un martyr fier et humble tout ensemble, que se rejettent le Pouvoir et la Nation toujours en désaccord.

Le peuple est le César indifférent, le Claude ricaneur, auquel les soldats disent sans cesse en défilant: *Ceux qui vont mourir te saluent*.

A. DE VIGNY, *Servitude et grandeur militaires*.

XI. Aussi le sentiment qui dominera ce livre, sera-t-il celui qui me l'a fait commencer, le désir de détourner de la tête du soldat cette malédiction que le citoyen est souvent prêt à lui donner, et d'appeler sur l'Armée le pardon de la Nation.

ALFRED DE VIGNY.

Prenez pitié de notre gloire.

BÉHANGER.

XII. C'est que les hommes d'aujourd'hui, estimables jurisconsultes pour la plupart, arithméticiens plus ou moins adroits, très habiles théoriciens, croient que toute difficulté est vaincue, lorsque le budget a été réduit de quelques cent mille francs; volontiers ils transformeront le ministère de la guerre en entrepreneur de bataillons au rabais,

JOACHIM AMBERT.